

verbe : les modes

Objectif : savoir reconnaître les modes des verbes et les différencier des temps.

Le verbe est un élément essentiel de la phrase. Ses différentes formes indiquent son mode, son temps et sa voix. Le mode ne permet pas de situer l'action dans le temps, il s'agit simplement de la présenter d'une certaine manière.

Il existe six modes que l'on classe selon que le verbe change ou non de personne : l'infinitif**, le **participe**, le **gérondif** (**les modes impersonnels**) et l'**indicatif**, l'**impératif** et le **subjonctif** (**les modes personnels**).**

1. Les modes impersonnels

Les modes impersonnels ne donnent pas l'indication de la personne. Parmi les modes impersonnels, on distingue :

- **L'*infinitif*.** C'est le mode par défaut du verbe. Il ne peut en aucun cas indiquer le temps du verbe. Il a diverses formes qui sont réparties en trois groupes : *manger*, *finir*, *prendre*.
- **Le participe.** Il peut avoir deux temps différents. Le présent en *-ant* et le passé avec des terminaisons diverses selon le groupe auquel appartient le verbe : *-é*, *-i*, *-u*, *-is* et *-t*. Le participe présent désigne une action impossible à situer toute seule. Le participe passé s'utilise pour créer les temps composés des verbes avec l'auxiliaire *avoir* ou *être*, ou comme adjectif qualificatif.

Ex. Aimant les voyages, il parcourait le monde. (participe présent)

Apprécié de ses amis, il est toujours invité. (participe passé)

2. Les modes personnels

Les modes personnels donnent l'indication de la personne. Ils permettent de situer dans le temps (passé, présent, futur), l'action exprimée par le verbe.

- **L'indicatif est le mode du réel. Chaque action s'est faite, se fait ou se fera assurément. On distingue cinq temps simples (présent, conditionnel, imparfait, passé simple et futur) et cinq temps composés (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur, conditionnel composé).**

Les temps simples

Présent : *Nous écrivons.*

Imparfait : *Je chantais.*

Passé simple : *Elle arriva.*

Futur : *Ils viendront.*

Les temps composés sont formés à l'aide de l'auxiliaire *être* ou *avoir* conjugué à un temps simple et du participe passé.

Le passé antérieur (l'auxiliaire est au passé simple) :

Lorsque j'eus chanté, je partis.

Le plus-que-parfait (l'auxiliaire est à l'imparfait) : *Ils avaient construit une cabane.*

Le passé composé (l'auxiliaire est au présent) : *Nous sommes partis.*

Le futur antérieur (l'auxiliaire est au futur) : *Lorsqu'ils auront terminé leurs devoirs, ils iront jouer.*

- **L'impératif est le mode de l'ordre. Il se conjugue à trois personnes seulement : la deuxième personne du singulier ainsi que la première et la deuxième personnes du pluriel. Il existe deux temps à l'impératif : le présent et le passé.**

Le présent : Viens !

Le passé : Ayez mangé !

- **Le subjonctif est le mode de la possibilité. Chaque action dépend d'une possibilité ou n'est pas certaine. On distingue deux temps simples et deux temps composés.**

Le présent : Que tu viennes.

L'imparfait : Il fallait qu'il partît.

Le passé : Je crains que tu n'aies perdu.

Le plus-que-parfait : Je craignais qu'il ne fût venu.

L'essentiel

Il existe six modes : trois modes impersonnels (l'infinitif, le participe et le gérondif) et trois modes personnels (l'indicatif, l'impératif et le subjonctif).

Lorsque l'on étudie un verbe, on indique sa personne, son mode et son temps.